

S.V.P. imprimez 2 exemplaires du document plus bas, imprimant à partir de la PAGE (1).

Complétez les deux copies et faites les parvenir à l'éleveuse de qui vous adoptez votre chiot. Si vous adopté un chiot qui est disponible maintenant, alors l'éleveuse demandera la moitié (1/2) du prix demandé pour le chiot. L'autre moitié ou la balance sera payable 2 semaines avant que le chiot quitte le domicile de l'éleveur à moins que le chiot parte immédiatement, alors dans un tel cas, le montant total sera requis.

Tous paiements doivent être sous forme de mandat poste, argent comptant ou transfert bancaire. Si vous désirez être mis sur la liste d'attente d'un éleveur en particulier, suivez le même procédé que pour une adoption d'un chiot déjà disponible, sauf que vous n'aurez qu'à faire parvenir à l'éleveur que \$250.00, qui est considéré un dépôt NON-REMBOURSABLE.

Le chiot adopté sera examiné et vacciné par le vétérinaire de l'éleveur, avant sont départ, afin d'assurer à l'acheteur que le chiot est en bonne santé et ne démontre aucune anomalie. Le chiot aura été implanté d'une micro puce avant son départ pour fins d'identification auprès du Club Canin Canadien. Le chiot pourra quitter le domicile de l'éleveur entre 9 et 12 semaines d'âge.

Pour toutes informations en ce qui a trait à votre enregistrement avec le Club Canin Canadien, veuillez communiquer directement avec un préposé au 1-800-250-8040. Pour toutes autres informations auprès du Club Canin Canadien vous pourrez rejoindre des préposés aux numéros suivants : 416-674-3699 ou 416-675-5511.

Cette garantie est offerte à L'ACHETEUR ou aux acheteurs SEULEMENT, et ne peut être transférée à une autre personne, n'étant PLUS VALIDE, si le chiot est vendu ou offert en cadeau. Alors, soyez très clairs lorsque vous complèterez ce document, à savoir, QUI est ou sera le ou les propriétaires du chiot adopté. Le nom du ou des propriétaires du chiot adopté, sera/seront le ou les SEULS NOMS qui apparaîtront sur le document d'enregistrement du chiot et sur le présent document, et aucun changement ne pourra être fait par la suite à ce sujet, alors prenez ceci en considération.

IMPRIMER et complétez ce qui suit en 2 exemplaires

Garantie de santé, liste d'attente, adoption d'un chiot chihuahua page (1)

Nom que vous avez choisi pour votre chiot si votre chiot est présentement disponible

Nom du chiot ici _____

REMP LISSEZ CE QUI SUIT EN LETTRES MOULÉES S'IL VOUS PLAÎT

Nom de l'acheteur _____

Adresse : _____

Téléphone maison : _____ **bureau** _____ **cell** _____

Adresse électronique : _____

Si une maladie génétique est diagnostiquée par un vétérinaire licencié avant la terminaison de cette garantie, garantie qui se termine lorsque le chiot aura atteint l'âge de (1) un an, l'acheteur aura droit de recevoir de l'éleveur un chiot de remplacement, et ce dans un délai qui ne peut être déterminé par l'éleveur. L'éleveur fera tout en son pouvoir pour offrir un chiot de remplacement à l'acheteur dans les plus brefs délais possibles, mais l'acheteur comprend que le temps d'attente ne peut être déterminée avec précision par l'éleveur. Aucun remboursement ne sera offert à l'acheteur dans un cas de maladie génétique, seulement un chiot de remplacement sera considéré, et l'acheteur comprend cette condition concernant l'adoption du chiot. Dans un cas de mortalité, ou si un chiot a été endormie par le vétérinaire de l'acheteur pour quelque raison que ce soit, l'éleveur exigera de l'acheteur un **certificat d'autopsie qui aura été rédigé par un vétérinaire licencié, décrivant la condition qui a causée la mort ou la nécessité de faire endormir le chiot. **Tous les coûts relatifs à une autopsie est la responsabilité de l'acheteur et non de l'éleveur.** Sans qu'une autopsie soit faite, l'acheteur n'aura AUCUN droit d'exiger un chiot de remplacement. L'éleveur doit être pleinement satisfait du résultat de l'autopsie afin qu'un chiot de remplacement soit offert à l'acheteur et ce à l'intérieur de l'année qui suit la naissance du chiot adopté. La date à laquelle cette garantie n'est plus valide est bien spécifiée à la fin de ce document. Tous frais de transport maintenant ou dans le futur, seront la responsabilité de l'acheteur.**

Si un chiot survivant a été diagnostiqué ayant une maladie grave apparente, causant une vie de souffrance au chiot, et que preuve à l'appui a été donnée à l'éleveur par le vétérinaire de l'acheteur, alors, dans un tel cas, un chiot de remplacement sera offert à l'acheteur. AUCUN remboursement d'argent ne sera offert à l'acheteur, seulement un chiot de remplacement de même valeur sera offert à l'acheteur si l'éleveur en a un de disponible. Si l'acheteur aimerait

Garantie de santé, liste d'attente, adoption d'un chiot chihuahua page (2)

un chiot de valeur supérieure, alors l'acheteur devra déboursier la différence de prix pour ce chiot de remplacement, tel prix ayant été fixé par l'éleveur.

Toutes anomalies **mineures** dont pourrait souffrir le chiot ne sont **PAS** garanties, et l'acheteur accepte de faire traiter le chiot en tout temps par un vétérinaire si jamais le chiot semble souffrir d'une anomalie quelconque. **TOUS** les frais de vétérinaire sont la responsabilité **EN TOTALITÉ** de l'acheteur aussitôt que le chiot aura quitté le domicile de l'éleveur.

L'éleveur ne peut être tenue responsable de frais vétérinaires une fois que le chiot n'est plus sous les soins de l'éleveur. L'acheteur **N'EXIGERA JAMAIS** que l'éleveur paye des frais de vétérinaire, **MÊME EN CIRCONSTANCES DE VISITES D'URGENCE**, et ce, dès le départ du chiot du domicile de l'éleveur.

L'éleveur est toujours vigilant en ce qui a trait à la santé de chacun des chiots nés à partir de son élevage personnel, et aura fait tout ce qui est nécessaire afin de produire des chiots en santé pour tous acheteurs potentiels. Un paiement partiel de la moitié (1/2) du prix demandé pour un chiot sera nécessaire afin de procéder à une adoption d'un chiot qui est présentement disponible par l'éleveur. Si c'est un cas de mise en attente d'un chiot, c'est à dire, que l'acheteur potentiel est mis sur la liste d'attente de l'éleveur, alors un dépôt **NON-REMBOURSABLE** de \$250.00 sera demandé par l'éleveur. Aussitôt qu'un chiot aura été choisi par l'acheteur qui est mis sur la liste d'attente de l'éleveur, l'acheteur fera parvenir la moitié (1/2) du prix du chiot moins le dépôt de \$250.00 déjà envoyé à l'éleveur.

La balance de prix, ainsi que tous les frais de transport, si applicables, seront la seule responsabilité de l'acheteur, et cette balance de prix et frais de transport seront payables 2 semaines avant la date de départ du chiot, à moins qu'une entente autre aura été intervenue entre l'éleveur et l'acheteur. L'éleveur ne sera **JAMAIS** dans l'obligation de défrayer des frais de transport soi pour la livraison d'un chiot, ou pour le retour d'un chiot pour quelque raison que ce soit. Alors, si un chiot est retourné chez l'éleveur, c'est l'acheteur qui doit défrayer les frais de transport pour le retour du chiot

Garantie de santé, liste d'attente, adoption d'un chiot chihuahua page (3)

Tout chiot adopté, ne peut être garanti qualifié comme chien d' EXPOSITION, et si l'intention de l'acheteur est de présenter le chiot en vue d'un championnat, l'éleveur ne prend pas la responsabilité de garantir que le chiot aura un tel potentiel. Les oreilles qui ne remontent pas, l'alignement des dents et la conformation en général ne sont pas garantis. Prenez ceci en considération lorsque vous considérez une adoption, si votre intention est de présenter le chiot pour fins de championnat. L'éleveur ne prend aucune responsabilité si le chiot est adopté pour fins de reproduction. Tout ce qui est relatif à la reproduction n'est donc PAS GARANTI, incluant les testicules qui ne descendent pas chez le mâle, ou tout aspect touchant la fertilité du mâle ou de la femelle. La majorité des chiots mis en adoption sont principalement considérés par l'éleveur comme animal de compagnie, et non comme chien d'élevage. Si l'acheteur désire adopter un chiot pour fins de reproduction, des frais additionnels seront demandés par l'éleveur.

Hypoglycémie, ou symptôme communément appelé, baisse de sucre, **n'est pas garantie**.

Ce malaise n'est pas un problème génétique, mais décrit une condition due à certaines circonstances, telles; manque de nourriture, jeux trop long, perte d'énergie à cause de stress, et n'est pas une indication de maladie, ce qui n'est pas le cas. L'éleveur aura expliqué à l'acheteur comment procéder si jamais une baisse de sucre se manifesterait chez un chiot.

Si vous avez des craintes particulières concernant ce sujet, l'éleveur vous suggère fortement de faire l'adoption d'un chiot un peu plus gros. Les chiots de tailles plus petites peuvent présenter des symptômes d'hypoglycémie plus souvent que les chihuahuas de tailles plus grosses, mais ce n'est pas nécessairement toujours le cas. L'éleveur vous suggère donc, si vous êtes craintifs à ce sujet, l'adoption d'un chiot qui aurait un poids à la maturité entre 4 et 6 livres. L'éleveur déconseille fortement un chiot de petite taille (2 à 4 livres poids adulte) si vous avez de jeunes enfants à la maison, à moins qu'ils soient déjà des habitués de cette race.

LIRE CE QUI SUIT ATTENTIVEMENT AVANT DE SIGNER

Moi, ici nommé l'acheteur, déclare avoir pris connaissance en totalité du présent document et en accepte tous les termes et conditions tels que détaillés par l'éleveur, et ce SANS EXCEPTION. L'acheteur comprend que s' il a adopté le chiot SANS DROIT DE REPRODUCTION, il doit faire stériliser le chiot avant l'âge de 6 mois, et accepte que l'éleveur peut, à sa discrétion, faire stériliser le chiot avant son départ du domicile de l'éleveur. L'acheteur, comprend que si un chiot est retourné chez l'éleveur parce que l'acheteur ou un

Garantie de santé, liste d'attente, adoption d'un chiot chihuahua page (4)

membre de sa famille est allergique au chiot, ou parce que l'acheteur ne peut plus garder le chiot à son domicile pour quelques raisons que ce soit, après que l'acheteur ait pris possession du chiot, que ce soit quelques jours ou quelques mois après le départ du chiot du domicile de l'éleveur, l'éleveur s'engage à remettre à l'acheteur un montant de \$600.00 canadien à l'acheteur si le chiot a moins de 6 mois d'âge. Aucun autre montant ne sera offert à l'acheteur qui soit supérieur à \$600.00 pour un chiot en bas de 6 mois, même si l'acheteur a payé un prix supérieur à \$600.00 à l'éleveur lors de l'adoption du chiot, et ce montant sera remis à l'acheteur APRÈS la REVENTE du chiot SEULEMENT. Par contre, l'acheteur doit remettre immédiatement à l'éleveur, le document d'enregistrement du chiot, signé et daté à l'endos du document d'enregistrement, transférant le chiot au nom de l'éleveur comme seul propriétaire du chiot retourné. Sans ce document retourné à l'éleveur lors d'un retour de chiot, l'éleveur ne reprendra pas un chiot sous aucune condition.

Si le chiot est âgé DE PLUS de 6 mois d'âge, l'éleveur pourrait reprendre le chien, mais AUCUN MONTANT D'ARGENT ne serait remis à l'acheteur lors du retour du chien, ou dans le futur, et le document d'enregistrement du chien qui est remis à l'éleveur DÈS le retour du chien devra avoir été signé et daté par l'acheteur, ainsi désignant l'éleveur, comme seul propriétaire du chien retourné. L'éleveur demande à l'acheteur d'être absolument certain, d'être ni allergique au chiot avant que le chiot quitte le domicile de l'éleveur, et d'avoir vérifié auprès de son propriétaire, s'il réside dans un logement, afin de s'assurer qu'il lui soit permis d'avoir un chiot ou chien dans son logement.

La politique que nous adoptons lors d'une adoption, est afin de protéger le chiot en tout temps, et de nous assurer que seulement des gens sérieux et responsables adopteront un chiot de nos élevages. Il ne faut pas prendre une adoption de chiot à la légère. C'est un être vivant qui a besoin d'amour et de soins continus.

**ENTREZ LE PRIX du chiot \$ _____, tel que spécifié par l'éleveur lors de l'adoption.
Ajoutez \$300.00 au prix si vous adoptez AVEC DROIT DE REPRODUCTION.**

ENCLERCLEZ SEULEMENT UNE OPTION

OPTION (1) Le présent chiot est adopté-----AVEC DROIT DE REPRODUCTION, c'est à dire que le chiot pourra servir à la reproduction une fois adulte.

OPTION (2) Le présent chiot est adopté-----SANS DROIT DE REPRODUCTION, c'est à dire que le chiot NE PEUT PAS SERVIR À LA REPRODUCTION, en aucun temps, et doit être stérilisé avant l'âge de 6 mois. Tout chiot adopté, sans droit de reproduction, pourrait être stérilisé par le vétérinaire de l'éleveur avant son départ du domicile de l'éleveur, et ce, à la discrétion de l'éleveur, sans pré avis à être donné à l'acheteur.

SI VOUS ÊTES SUR UNE LISTE D'ATTENTE, inscrivez \$1500.00, qui est le prix fixé pour toute réservation de chiot. Ajoutez \$300.00 si vous réservez un chiot avec droits de reproduction. Le prix indiqué NE COMPREND PAS LES FRAIS DE TRANSPORT si le chiot doit être expédié par avion ou une livraison à domicile est requise.

L'ACHETEUR signe en acceptation de toutes les conditions du présent document _____

date signée par l'acheteur _____

Garantie de santé, liste d'attente, adoption d'un chiot chihuahua page (5)

L'ÉLEVEUR SEULEMENT COMPLÈTERA LES DÉTAILS QUI SUIVENT

concernant un chiot adopté maintenant ou dans le futur

sexe : _____ poil : _____ couleur avant 6 mois _____

_____ date de naissance : _____

Parents du chiot : MÈRE _____ PÈRE _____

Nom de l'éleveur en lettres moulées _____

Adresse électronique de l'éleveur : _____

Téléphone maison : _____ bureau _____ cell _____ fax _____

L'éleveur a signé ce document dans la ville de _____ Province de _____

Pays de _____ le (date) _____.

SIGNATURE DE L'ÉLEVEUR : _____

DATE À LAQUELLE CETTE GARANTIE N'EST PLUS VALIDE _____

La date qui sera inscrite au dessus, sera la date du premier anniversaire de naissance du chiot adopté maintenant, ou qui sera adopté dans le futur, si l'acheteur est mis sur une liste d'attente de l'éleveur. Si un chiot plus vieux est adopté, alors l'éleveur laissera savoir à l'acheteur la période que cette garantie sera en force. L'acheteur recevra une copie dûment complétée, signée et datée de ce document par l'éleveur, lorsque le chiot quittera le domicile de l'éleveur, que le chiot parte directement avec l'acheteur du domicile de l'éleveur, soit expédié par avion ou soit livré chez l'acheteur à sa résidence.

L'éleveur demeurera toujours à l'écoute des besoins de l'acheteur concernant le chiot adopté de son élevage. Donc, si l'acheteur a des questions qui demandent une attention particulière de la part de l'éleveur, l'éleveur se fera toujours un plaisir de répondre à l'acheteur. L'obligation de l'éleveur ne se termine pas lorsque le chiot quitte le domicile de l'éleveur.

SI JAMAIS VOUS NE POUVEZ PAS GARDER un chiot adopté de l'éleveur, s'il vous plaît, communiquer avec l'éleveur, qui se fera toujours un plaisir de vous aider à trouver une nouvelle famille pour votre chiot ou chien adulte. Ne placez surtout pas le chiot ou chien adulte dans un refuge. L'éleveur fera tout en son pouvoir pour trouver une famille qui offrira de bons soins au chiot ou chien adulte.

Merci